



COMMUNIQUE

Le 30 mai 2008

Projet de révision de la directive Européenne sur le temps de travail

La Confédération des Praticiens des Hôpitaux et l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers s'élèvent vivement contre le projet de révision de la Directive européenne sur le temps de travail qui doit très prochainement être soumis au Conseil de l'Europe.

Cette révision aboutirait à l'introduction de périodes inactives en garde et à ne plus considérer l'intégralité des gardes des médecins hospitaliers comme du temps effectif de travail.

Au surplus la Directive Européenne envisagerait également des modifications significatives aggravant les conditions de travail au-delà des 48 heures hebdomadaires.

Ces dispositions sont totalement inacceptables.

Les Pouvoirs Publics Français doivent s'y opposer absolument et confirmer sans délai la prise de position de notre actuel Ministre du travail conforme à celle prise par nos deux précédents Ministres de la santé : **maintenir les dispositions actuelles concernant le temps de travail des Praticiens Hospitaliers.**

Sans l'assurance concernant le refus de la France de ces dispositions, la CPH et l'INPH qui représentent plus de 80 % des Praticiens Hospitaliers appelleraient à une large campagne de mobilisation de tous les PH.

CPH : Pierre FARAGGI, Président INPH : Rachel BOCHER, Présidente